



Septembre 2021

Brochure fédérale N° 43

Pour une analyse financière anticapitaliste





Septembre 2021

Brochure fédérale N° 43

Pour une analyse financière anticapitaliste



Les Brochures précédentes

- Brochure n°1 – LA GPEC
- Brochure n°2 – LA CRISE ECONOMIQUE C'EST EUX, LA SOLUTION C'EST NOUS!
- Brochure n°3 – LES RESTRUCTURATIONS D'ENTREPRISE
- Brochure n°4 – DECALOGUE POUR UNE REDACTION NON SEXISTE
- Brochure n°5 – PORTRAITS DE MARC
- Brochure n°5 BIS – HORS-SERIE – LE FRONT NATIONAL OU L'IMPOSTURE SOCIALE
- Brochure n°6 – SONDAGE, CENTRES D'APPELS ET INFORMATIQUE
- Brochure n°7 – D'UNE CONCEPTION DU SYNDICALISME ... A UNE DEMARCHE SYNDICALE
- Brochure n°8 – DE LA QUESTION DES DEFICITS ... QUELQUES ELEMENTS D'ANALYSE ET DE REPONSE
- Brochure n°9 – LE TELETRAVAIL
- Brochure n°10 – LES TEXTES DU 9^{ème} CONGRES DE LA FEDERATION DES SOCIETES D'ETUDES
- Brochure n°11 – LA GRANDE CONFERENCE SOCIALE
- Brochure n°12 – COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DU SECTEUR DES SSII ET CONNAÎTRE SES FONDAMENTAUX POUR MIEUX LIRE ET DÉCRYPTER LES DISCOURS DES FÉDÉRATIONS PATRONALES ET DES DIRECTIONS
- Brochure n°13 – ANALYSE SECTORIELLE
- Brochure n°14 – PREMIER BILAN DE LA FEUILLE DE ROUTE SOCIALE
- Brochure n°15 – GUIDE LA COMPTABILITÉ À USAGE DES SYNDICATS
- Brochure n°16 – BUREAUX D'ETUDES, COÛT DU CAPITAL ET SSII
- Brochure n°17 – CENTRES D'APPELS / SONDAGE
- Brochure n°18 – ABECEDAIRE - 1^{ère} Partie
- Brochure n°19 – COMBATTRE LE PROJET DE LOI MACRON
- Brochure n°20 – L'HYPER FEMINISATION DU SECTEUR DES CENTRES D'APPELS
- Brochure n°21 – RAPPORT COMBEXELLE
- Brochure n°22 – L'ACCORD SUR LE TEMPS DE TRAVAIL
- Brochure n°23 – ABECEDAIRE - 2^{ème} Partie
- Brochure n°24 – LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
- Brochure n°25 – FORFAIT JOURS
- Brochure n°26 – LA COMPETITIVITE
- Brochure n°27 – 10^{ème} CONGRES FEDERAL - NOS ORIENTATIONS
- Brochure n°28 – L'IMPACT DU NUMERIQUE SUR L'EMPLOI ET LE TRAVAIL - 1^{ère} partie
- Brochure n°29 – L'IMPACT DU NUMERIQUE SUR L'EMPLOI ET LE TRAVAIL - 2^{ème} partie
- Brochure n°30 – LE CSE
- Brochure n°31 – POUR UN NUMÉRIQUE AU SERVICE DES SALARIÉ.E.S : ENJEUX ET DÉFIS DE LA DIGITALISATION
- Brochure n°32 – L'EXPERTISE COMPTABLE FACE AU DÉFIS DU NUMÉRIQUE
- Brochure n°33 – ASSISES DU NUMERIQUE - EXPERTS COMPTABLE
- Brochure n°34 – ELECTIONS CSE MODE D'EMPLOI
- Brochure n°35 – IMPACT DU NUMÉRIQUE SUR LES MÉTIERS DE LA RELATION CLIENT

- Brochure n°36 - LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
- Brochure n°37 - ASSISES DU NUMERIQUE DANS LES CENTRES D'APPELS
- Brochure n°38 - FLEXIBILITE, LICENCIEMENT
- Brochure n°39 - LE TELETRAVAIL
- Brochure n°40 - LE COUT DU CAPITAL ET FINANCIARISATION
- Brochure n°41 - GUIDE DU MILITANT
- Brochure n°42 - 32H - LE GUIDE DU MILITANT

Sommaire

- 7 - *En guise d'introduction*
- 8 - *Nos bases*
- 8 - *En introduction, quelques éléments de théorie économique*
- 12 - *Libéralisme, financiarisation et hausse du coût du capital: transformation des rapports de pouvoir*
- 14 - *La comptabilité, un travail normé pour et par les détenteurs du capital*
- 16 - *Utiliser nos propres outils pour relire les informations*
- 16 - *Le bilan et le compte de résultat sont présentés dans les liasses fiscales, dont les représentants du personnel sont destinataires de droit*
- 20 - *Les soldes intermédiaires de gestion, outils d'analyse de la performance de l'entreprise... mais également de la distribution des richesses produites entre le travail et le capital*
- 20 - *Le chiffre d'affaires*
- 21 - *La valeur ajoutée*
- 23 - *Le résultat d'exploitation*
- 23 - *Le résultat courant avant impôt*
- 23 - *Le résultat exceptionnel*
- 23 - *Le résultat net comptable*
- 24 - *La capacité d'autofinancement (CAF)*
- 26 - *Nos préconisations*



Introduction

Cette brochure vise à donner aux camarades des outils qui leur permettent d'appréhender la réalité de la situation économique des entreprises et lutter pour les droits des travailleurs face aux prédictions apocalyptiques des dirigeants dans un contexte anxiogène où la crise sanitaire pourtant largement compensée sur les deniers publics en France est un prétexte commode à de nouvelles attaques contre le monde du travail, attaques se combinant avec les nouvelles formes de travail précarisées profitant largement de l'essor du numérique. Et elles soutiennent un développement du contrôle des travailleurs sous des formes qui s'adaptent aux nouveaux moyens technologiques et à la souplesse qu'ils peuvent apporter, mais n'en sont pas moins des moyens de contrôle redoutables pour assurer les objectifs de baisse des coûts de production, de hausse de la productivité etc.

Comme nous le faisons déjà figurer dans la brochure fédérale numéro 2 – mars 2010 « La crise économique c'est eux La solution c'est nous » suite à la crise dite des subprimes, les crises et autres évènements tels que la crise sanitaire ne s'inscrivent pas dans un vaccum social et économique mais sont ontologiquement liées au système capitaliste dans ses développements les plus récents, ses contradictions et ses mouvements et trajectoire.

Ainsi, la récurrence des crises que rencontre le système capitaliste renvoie en réalité à l'essence même d'un système fondé sur la propriété privée des moyens de production et sur la concurrence entre les capitaux privés. Et comme ce fut le cas à l'époque, la crise n'a pas la même violence et ne donne pas lieu aux mêmes soutiens de la part des Etats selon que l'on est actionnaire / capitaliste ou travailleur.

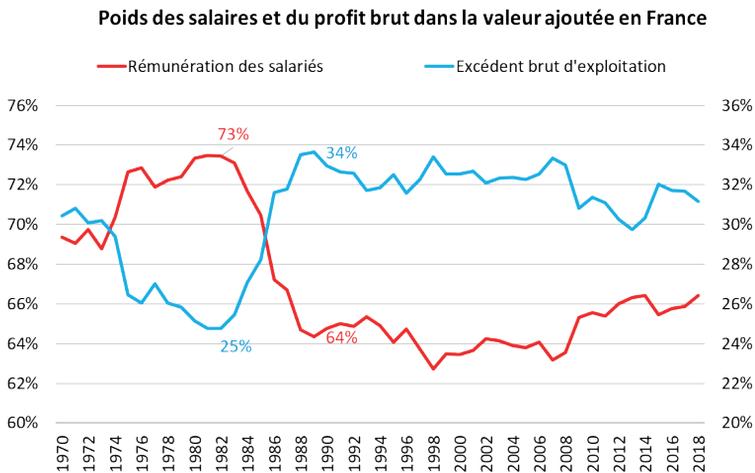


1. Nos bases

Qu'il s'agisse de théorie économique comme de comptabilité, les outils développés sont profondément emprunts de malthusianisme et autres théories libérales, façonnés pour et par les capitalistes en fonction de leurs intérêts. Ce parti pris irrigue l'ensemble des informations à notre disposition selon un présupposé de retour financier pour les capitalistes. Pour autant, les conclusions que nous pouvons tirer de leur exploitation ne s'imposent pas pour peu que nous nous donnions les moyens de les relire à l'aune de nos propres conceptions théoriques.

1.1. En introduction, quelques éléments de théorie économique

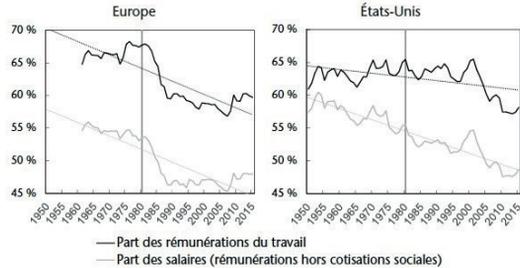
Les taux de marge¹ des entreprises, qui se sont pourtant envolés au détriment des salaires depuis la fin du modèle fordiste et le développement de la financiarisation de l'économie (voir plus loin), sont au cœur des discours et des préoccupations du patronat.



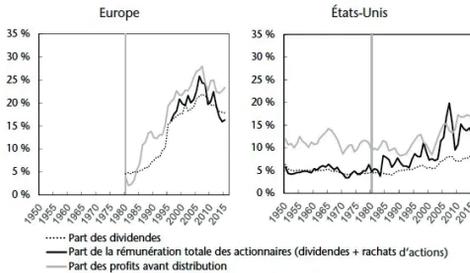
1. C'est l'indicateur qui mesure la performance économique c'est-à-dire la différence entre les produits d'activité et l'ensemble des charges de fonctionnement (achats et charges externes, frais de personnel dont les salariés extérieurs, impôts et taxes d'exploitation). Il correspond à la ressource d'exploitation dégagée par l'entreprise pendant l'exercice et ne prend donc pas en compte les produits et charges financiers, exceptionnels, ni les amortissements. Il mesure ainsi la performance opérationnelle. Les directions d'entreprise ont pour objectifs de maximiser les revenus des actionnaires c'est-à-dire leurs dividendes. Il est possible d'accroître les résultats en réduisant les charges pour un chiffre d'affaires donné -> ce sont souvent les frais de personnel et donc concrètement l'emploi le 1^{er} poste touché et la recherche de gains de productivité.

Comme le montrent Sophie Piton et Antoine Vatan², le capital financier va rechercher sa valorisation par le profit, mais avec des moyens de pression plus importants.

Part du travail dans la valeur ajoutée, Europe et États-Unis
1950-2015



Part des profits et des rémunérations des actionnaires
dans la valeur ajoutée, Europe et États-Unis, 1950-2015



Le taux de profit est le régulateur central du mode de production capitaliste³. En mesurant le rapport entre le profit et le capital investi⁴, il conduit à rechercher une hausse du profit plus rapide que le capital investi afin d'assurer :

- La rémunération aux actionnaires ;
- Et la hausse des capitaux propres pour accroître les investissements et la capacité de production, au fondement... du profit.
- Ainsi, le profit naît de la combinaison entre investissements et force de travail mais exige toujours des niveaux plus élevés de rentabilité.

2. Sophie Piton et Antoine Vatan, Le partage de la valeur ajoutée : un problème capital, Editions la Découverte, Paris 2018

3. Le taux de profit mesure le rapport entre une quantité d'argent (le profit) et le capital investi pour produire ce profit (C'est donc la division entre le profit et le capital investi : un profit de 20 € avec une mise de départ en capital de 100 € présente une rentabilité supérieure à un profit de 40 € ayant nécessité un investissement initial en capital de 400 €). L'enjeu est donc de faire croître le profit plus rapidement que ne s'accroît le capital investi, ce qui, nous le verrons lus avant présente bien des limites

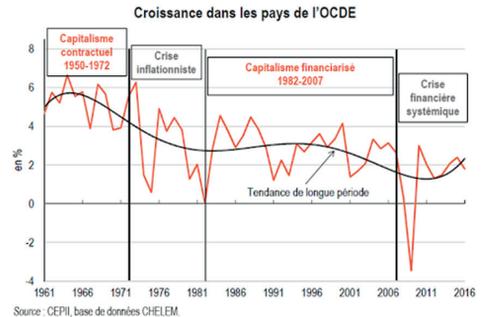
4. En première lecture, le capital peut être considéré comme une simple somme d'argent. Est capital l'ensemble des richesses investies dans des actifs détenus par une entreprise, sans distinguer son rôle dans le processus de production. Mais dans le système capitaliste, le capital peut être considéré comme une somme d'argent réclamant son dû c'est-à-dire cherche à se valoriser, via la réalisation de profit d'une part et la hausse de la valeur du capital investi d'autre part (c'est-à-dire que lorsque les actionnaires investissent une quantité X de capital dans une entreprise, ils le font en espérant en tirer une quantité Y, évidemment supérieure à X).

La suraccumulation⁵ du capital qui en découle est inscrite dans la formule du capitalisme. Elle est endogène au système, et recèle les facteurs déterminant la baisse tendancielle du taux de profit. En effet, face à ces risques, les réponses varient en fonction de chaque mode de production mais conduisent :

- à une concentration du capital lui-même source de rente, de sous-consommation, de suraccumulation du capital et en conséquence de baisse du taux de profit,
- à une compression des salaires qui a le même impact sur la consommation et les mêmes conséquences sur le taux de profit.
- Aux limites des capacités de production (et aux ressources) existant dans un monde fini.

Le phénomène de financiarisation, lu par certains comme étant un relai pour la croissance des taux de profit a transformé les rapports de pouvoir, et remis en cause les acquis issus des luttes des travailleurs.

En effet, il a favorisé le passage d'un régime d'un modèle économique dans lequel la Finance (et les actionnaires) étaient soumis à l'État et à l'impératif d'investissement et d'emploi à un modèle où la valorisation du capital financier est mise au cœur du système, entraînant spéculation, instabilité et financiarisation (phénomène des titrisations au fondement même de la crise 2008).



Pour citer ce graphique :
Agietta M., « Capitalismes. D'un régime de croissance à l'autre »
in CEPIL (2016), Carnets graphiques. L'économie mondiale dévoile ses courbes, Bensaïdun I. et Couppéy-Soubeyran J. (dir)

5. Le terme de suraccumulation renvoie à l'existence d'une accumulation de capital en excès par rapport à la masse de plus-value qu'il est socialement possible d'obtenir pour valoriser ce capital. Dans le mode de production capitaliste, il y a régulièrement une situation de suraccumulation de capital, expression des contradictions du capitalisme. La baisse tendancielle du taux de profit conduit à la suraccumulation : les capitalistes sont poussés par la concurrence à toujours investir davantage (par exemple remplacer des travailleurs par des machines ou autres moyens de production), réduisant leur source de profit et le taux de profit (même si le volume des profits compense en général). Deux cas sont distingués :

- la suraccumulation absolue quand « le capital augmenté de C à C + ΔC ne produirait pas plus ou même en produirait moins que le capital primitif C avant qu'il ne s'accroisse de ΔC » Karl Marx, Le Capital, Livre III, Tome 1, Chapitre XV. Cette situation ne serait pas due au « développement de la force productive, mais à une hausse de la valeur-argent du capital variable (en raison de la hausse des salaires) ». Cela peut correspondre à une situation de plein-emploi où le rapport de forces est favorable aux travailleurs.

- la suraccumulation relative quand le capital accru produit plus de profit que le capital primitif, mais à un taux de profit inférieur. C'est le cas le plus habituel.

Notons enfin qu'à la suraccumulation correspond la dévalorisation du capital qui n'est rien d'autre que sa destruction et non sa mise en sommeil [Bruno Théret, Michel Wieviorka, Critique de la théorie du « Capitalisme monopoliste d'État », La Découverte, 1978

La loi de la baisse tendancielle du taux de profit met en œuvre plusieurs éléments : $\frac{PI/v}{C}$
(PI = plus-value ; c = capital, V = capital variable)

$v+1$

Dans ce cadre, les contre-tendances restent actives au regard à la fois des progrès technologiques et des rapports de force. L'objectif du capital est le retour d'un taux de profit au moins égal au taux de profit moyen du secteur, et celui du salariat de lutter contre le taux d'exploitation.

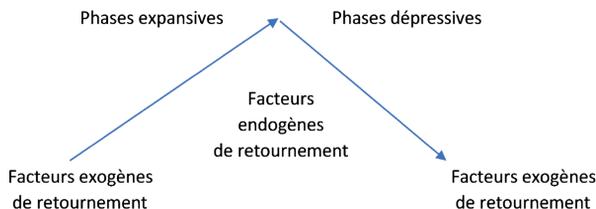
Deux mouvements d'ampleur inégale déterminent la trajectoire du capitalisme :

- des phases d'expansion et des phases de récession ;
- dans le cadre de périodes longues dites « ondes », marquées par des crises profondes.

La succession de ces phases et de ces ondes n'est pas mécanique, tout comme les retournements à la hausse ou à la baisse ne sont pas symétriques :

- Au sein d'une période longue, peuvent se succéder des phases expansives et récessives qui ne relèvent pas des mêmes ressorts : le passage d'une phase expansive à une phase récessive est endogène, résultant du jeu de mécanismes internes du système capitaliste quand le passage d'une phase dépressive à une phase expansive est exogène c'est-à-dire suppose l'instauration d'un « nouvel ordre productif ».

- Le facteur essentiel de l'onde longue est le mouvement à long terme du taux de profit moyen. Les phases expansives au sein de ces ondes longues peuvent être caractérisées par un taux de profit croissant ou stagnant par rapport à la productivité du travail⁶, au salaire réel – c'est-à-dire prenant en compte l'inflation- et à l'intensité capitalistique. Pendant ces périodes, la production augmente comme l'emploi, les salaires, stimulant une hausse des prix, des profits et des investissements. La phase dépressive est quant à elle caractérisée par une baisse des prix, du fait d'un excès d'offre et par le développement du chômage. La crise se caractérise quant à elle par une surproduction de biens entraînant une dégradation du taux de profit.



Chaque phase est découpée en cycle alternant expansion et dépression, au rythme des aléas du développement du système capitaliste, entrecoupés de crise classique. La crise structurelle est ce moment où la phase récessive atteint son palier, où le système peut à tout moment basculer et où les contradictions internes du point de vue économiques ne peuvent se résoudre.

La baisse tendancielle du taux de profit face à laquelle la sophistication des modèles notamment avec le phénomène de financiarisation conduit pourtant toujours aux mêmes conséquences : recherche d'une baisse des coûts de production et maximisation du profit.

C'est par rapport à la recherche de profit et d'amélioration du taux de profit que découlent les choix néolibéraux en matière de politique économique et monétaire.

6. La productivité du travail mesure la valeur produite en fonction de la quantité de travail utilisée. Elle est donc la division entre valeur ajoutée et quantité de travail utilisée (dans nos systèmes cette quantité est souvent déterminée en temps de travail sans correction du biais intrinsèque à la définition du travail et à sa valeur).

La financiarisation conduit à un gonflement de la valeur des actifs financiers sans lien avec l'économie réelle, source d'une plus grande instabilité et de crises plus fréquentes. Mais également du pouvoir des actionnaires...

1.2. Libéralisme, financiarisation et hausse du coût du capital : transformation des rapports de pouvoir

Entre la Seconde Guerre mondiale et les années 1970, la Finance (et les actionnaires) étaient soumis à l'État et à l'impératif d'investissement et d'emploi. Certains économistes parlaient de régime de croissance fordiste ou de compromis keynésien⁷ dans lequel les marchés financiers jouent un rôle marginal dans l'économie et les banques centrales sont largement sous le contrôle des États. Ces derniers favorisent une politique de taux d'intérêt relativement faible de manière à inciter les entreprises à investir. Ces investissements génèrent des gains de productivité qui sont, via les luttes sociales et la négociation collective, en bonne partie redistribués aux salariés et soutiennent la consommation des ménages en fournissant des débouchés pour les entreprises.

À partir de la seconde moitié des années 1970, les difficultés économiques (hausse de l'inflation et du chômage) dans un contexte où le dynamisme des luttes sociales poussait à une répartition un peu plus favorable aux salaires, ont entraîné une remise en cause du modèle de croissance fordiste et, parallèlement, un affaiblissement du rapport de force capital/travail dans le monde qui s'est traduit par une offensive néolibérale sans pareil mettant en avant le rôle des marchés (laissez-aller, laissez-faire) et le recul de l'intervention publique. La bataille des idées commençait à donner une large domination au paradigme néolibéral au niveau sociétal.

Ceci s'est traduit par un changement dans les politiques économiques des États caractérisés par la libéralisation et déréglementation des marchés financiers (libre circulation des capitaux, abolition du contrôle des changes, libéralisation des taux d'intérêt et des taux de change etc.), la désintermédiation bancaire (accès direct des entreprises aux financements par émission de titres (sur les marchés financiers) plutôt que par endettement « classique » auprès des banques, financement de la dette publique via les marchés financiers).

Les marchés financiers retrouvent les moyens de leurs propres politiques à travers des grandes vagues de privatisations et la mise en œuvre de politiques de modération salariale (désindexation des salaires).

L'entrée dans une phase de financiarisation a mis la valorisation du capital financier au cœur du système économique. La libéralisation des prix (taux de change, d'intérêt, actions ... fluctuent désormais en fonction de l'offre et la demande) génère de la spéculation (possibilité d'acheter et de vendre massivement), et entraîne l'instabilité des

7. Certains économistes parlent de régime de croissance fordiste (M. Aglietta, R. Boyer) ou de compromis keynésien en considérant ce régime de croissance économique spécifique. Pour les keynésiens, l'intervention de l'État par des politiques qui visent à atteindre le plein emploi et la stabilité des prix est justifiée par le fait qu'une demande globale insuffisante risque d'aboutir à de longues périodes de chômage élevé

prix des actifs (change, intérêt, actions pendant que de nouveaux produits financiers destinés à couvrir le risque lié à cette instabilité dans la valeur des actifs (titrisation, vente et achat à découvert, couvertures ...) sont créés.

Une des conséquences a été l'augmentation de la spéculation et donc la création d'encore plus d'instabilité ! La financiarisation a entraîné un gonflement de la valeur des actifs financiers sans lien avec l'économie réelle qui génère des crises financières (et économiques) de plus en plus fréquentes. La financiarisation, avec la libéralisation des marchés et des privatisations, s'est accompagnée de l'essor d'une épargne importante, captée par les « investisseurs institutionnels » que sont les fonds de pension, hedge fund, fonds communs de placement, compagnies d'assurance ... Ce sont des « banques hors les murs », beaucoup moins réglementées..., véritables excroissances de banques souhaitant « profiter » de la faible réglementation qui leur est proposée. La puissance de ces nouveaux acteurs financiers va croître à mesure qu'ils capteront les capitaux issus de l'épargne collective ainsi déviée des banques traditionnelles.

La fin du XIXe siècle et le développement des sociétés par actions avaient entraîné une séparation de la propriété et de la gestion où les dirigeants d'entreprises étaient des gestionnaires nommés par les actionnaires (Marx parlait de « fonctionnaires du capital »), qui, de par leur maîtrise de l'organisation et leur connaissance du marché parvenait à s'absoudre du contrôle des actionnaires.

Or, la financiarisation déployée depuis la fin des années 70 se traduit par un « retour de l'actionnaire » et une offensive idéologique porteuse d'une vision de l'entreprise au service exclusif de l'actionnaire. Et les tenants de ces évolutions de développer une thèse justifiant que les actionnaires (et leurs intérêts) soient placés au sommet de la hiérarchie des entreprises et que tout le profit leur soit reversé.

Ces théories néolibérales interviennent dans un contexte où l'épargne des ménages croît significativement et où une bonne partie (notamment l'épargne retraite dans les pays anglo-saxons) se trouve placée sur les marchés financiers (certains auteurs, comme P. Drucker⁸, parlant d'une forme de socialisation de l'économie via les marchés financiers...). Cet afflux d'épargne va permettre aux acteurs des marchés financiers, jusque-là cantonnés à un rôle secondaire, de revenir au premier plan. Disposant de montants d'épargne considérables à placer, ils deviennent des acteurs économiques majeurs. Dans un contexte où les taux d'intérêt réels augmentent à partir du début des années 1980, les entreprises (mais aussi les États) vont considérer que le financement via les marchés financiers est moins coûteux.

Avec la libéralisation des marchés et des privatisations – correspondant au transfert d'activités liées au service public vers le privé, permettant de délivrer de nouveaux

8. Professeur, consultant américain en management d'entreprise, il est à l'origine de nombreux concepts comme l'esprit d'entreprise et l'innovation systématique
Drucker P., ²Au-delà du capitalisme (The Post-Capitalist Society, 1993)

relais de croissance à un système vorace -, se sont développés des « investisseurs institutionnels », actionnaires dont la puissance et le pouvoir s'accroissent à travers leur captation de l'épargne collective et des profits réalisés (fonds de pension, hedge fund, fonds communs de placement ..., en somme des banques mais bien moins réglementées... mais avec la même visée : accroître les taux de profit.

La création de valeur pour l'actionnaire est une exigence visant la sécurisation du taux de profit. La réalisation d'un profit n'est plus suffisant en soi mais il s'agit désormais d'intégrer aux imputations de « charges » traditionnelles dans le calcul du profit (salaires, impôts et taxes, amortissements, fournisseurs, intérêts financiers, etc.), une rémunération minimale du capital investi par les actionnaires. On retrouve régulièrement, dans la littérature financière, des objectifs de ROE⁹ (rentabilité de capitaux propres) supérieurs à 15% - le ROE est une des manières de représenter le taux de profit : c'est un ratio financier mesurant le rapport entre le bénéfice net (de l'entreprise) et les capitaux propres (investis par les actionnaires).

Ainsi, pour défendre une répartition plus favorable de la valeur ajoutée pour les travailleurs, il s'agit à la fois d'appréhender les capitaux détenus par les actionnaires, la part de la valeur qu'ils captent mais également le niveau des investissements en distinguant bien les investissements visant les capacités de production versus ceux visant une captation supplémentaire du capital. La valorisation des actifs financiers (notamment la valeur des actions) est désormais au cœur du système. Ils poussent à une maximisation du profit via la baisse des coûts de production.

1.3. La comptabilité, un travail normé pour et par les détenteurs du capital

Même si le capital est d'abord un rapport social, on peut comptablement l'assimiler aux capitaux propres de l'entreprise. Il est ce qui permet la constitution de l'ensemble des actifs détenus par une entreprise.

Dans les théories libérales, la question de la nature du propriétaire (l'actionnaire), ses objectifs, l'organisation de la production et du travail qui en découle, etc. n'est pas neutre car elle justifie l'appropriation de la plus-value. Elle est fondamentale : en échange de l'investissement de son capital, l'actionnaire. Son capital investi, l'actionnaire perçoit chaque année une rétribution pour son investissement, sans aucune intervention / travail... là où les salariés, pourtant au fondement de l'activité et des résultats ne sont payés qu'une seule fois pour leur investissement dans l'activité. Jacques Richard¹⁰ met en avant cette distorsion au fondement du système capitaliste : le capital, c'est bien plus la dette que l'actionnaire détient auprès de l'entreprise qu'un moyen, comme cela est trop souvent développé parmi les penseurs de la théorie économique.

9. Return on Equity, indicateur de rentabilité financière. Le ROE ou Return On Equity représente le bénéfice net réalisé pour 1 unité (1 € par exemple) du capital social (equity) investi.

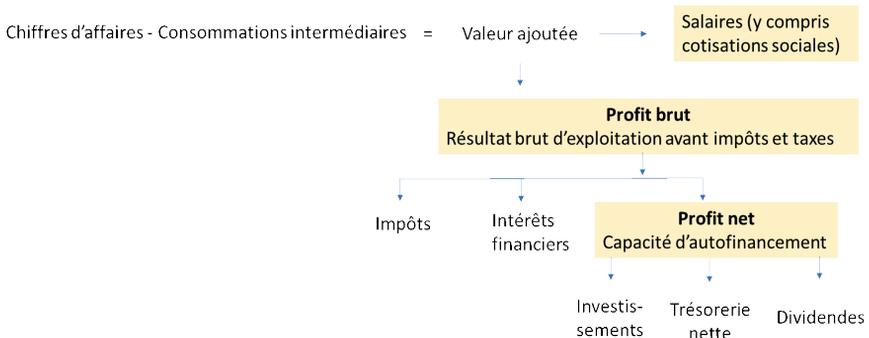
Cf. notre brochure « Financiarisation et coût du capital »

10. Richard J., La révolution comptable, Editions d'Atelier, 2020

Le capital figurant dans les fonds propres des comptes des entreprises trouve son pendant dans les actifs dont les immobilisations (issues des investissements) permettant, à travers la consommation de matières premières et le travail des salariés, d'assurer la production, source de profit.

Une partie du profit est ensuite reversée aux actionnaires et une autre est remontée dans les capitaux propres, de l'entreprise.

Illustration de la répartition de la valeur ajoutée (schéma simplifié)



Toutes les parties prenantes bénéficient d'une partie de la valeur ajoutée mais dans des proportions différentes : Etat, Banques, actionnaires, salariés.

Différents éléments interviennent par ailleurs sur ces composantes :

- le coût des matières premières peut relever tout autant d'une négociation classique que de mécanismes au sein d'un même groupe assurant de confortables revenus à la société-mère,
- les intérêts financiers relèvent d'une dette dont il s'agit d'interroger la pertinence : que finance-t-elle ?
- de même concernant les investissements : sont-ils réinvestis dans les capacités de production ou sont-ils financiers ?
- concernant les salariés, leur salaire est impacté par l'inflation.

(Salaire réel * = (salaire mensuel X indice des prix en début de période) / indice des prix en fin de période

*Prenant en compte l'inflation)

Pour comprendre la constitution de la valeur ajoutée et sa répartition, de nombreuses informations sont disponibles à travers la comptabilité de l'entreprise même si, comme nous l'avons souligné, elle est établie pour le capital.

Définie comme « *Instrument fondamental de la connaissance des phénomènes économiques par l'établissement et la tenue des comptes, l'enregistrement et le classement des mouvements de valeurs impliqués par une activité économique* »¹¹, la comptabilité vise à organiser et à classer l'ensemble des différentes opérations de financement, d'investissement et d'exploitation de l'entreprise. Créée par rapport au besoin des entreprises de suivre leurs opérations, elle s'est normée au fil du développement des échanges pour être homogène, devenant un outil permettant le calcul et le prélèvement de l'impôt¹².

Les travaux comptables nécessitent la tenue de différents comptes cumulés dans un tableau présentant, d'une manière ordonnée, les comptes avec l'ensemble des débits et crédits et les soldes débiteurs comme créditeurs. L'exercice est la période de calcul du résultat (durée normale de 12 mois).

L'organisation comptable de l'entreprise dépend de sa taille, mais aussi de sa complexité. Outre la comptabilité générale, l'entreprise se dote d'une comptabilité analytique et d'outils de gestion budgétaire. Elle vise à conserver la trace des opérations, compter les flux d'échanges et inventorier les stocks. Ainsi, un ensemble de comptes sont tenus selon l'activité et en fonction d'un plan comptable adapté à l'entreprise, synthétisés au sein du tableau « Balance ».

2. Utiliser nos propres outils pour relire les informations

2.1. Le bilan et le compte de résultat sont présentés dans les liasses fiscales, dont les représentants du personnel sont destinataires de droit

Le bilan et le compte de résultat de l'entreprise figurent dans la liasse fiscale. La liasse fiscale est un document constitué de l'ensemble des déclarations fiscales remises par les sociétés soumises à l'IS (Impôt sur les Sociétés). Elle n'est pas, initialement un document comptable mais s'est imposée au fil du temps comme document de référence. Elle est composée de :

- La déclaration elle-même
- Et des tableaux annexes parmi lesquels figurent le bilan (actif et passif), le compte de résultat, le tableau des immobilisations, amortissements, provisions, le tableau d'affectation du résultat et renseignement divers, la composition du capital

¹¹ Et ¹². Les entreprises cotées au sein de l'UE sont tenues d'établir leurs comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales (IFRS) afin d'améliorer la transparence et la comparabilité des informations données au marché. La notion de « normes comptables internationales » retenue par le règlement IAS correspond à la notion générique d'IFRS qui regroupe :

- les normes comptables internationales (IAS) et les normes internationales d'information financière ;
- les interprétations s'y rapportant : interprétations du Standing Interpretations Committee (SIC) et de l'IFRS Interpretations Committee (IFRS IC)
- les normes et interprétations s'y rapportant qui seront publiées ou adoptées à l'avenir par l'IASB (L'IASB a pour objectifs d'élaborer les normes comptables internationales et d'approuver les interprétations préparées par les instances en charge de ces interprétations. Tous les ans, les normes sont publiées avec pour 2021 notamment, des effets surtout sur les délais à respecter).

social etc. Le bilan est une photographie à fin d'année de l'ensemble des éléments comptables de l'entreprise.

C'est une approche patrimoniale de ce qui figurent dans les comptes au 31 décembre de l'année N (pour les comptes décalés, selon la période de référence) : actifs, stocks, participation et état bancaire (trésorerie en banque si elle n'est pas à l'état de dette), niveau des capitaux propres et des dettes.

Exemple de bilan :

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
Actif immobilisé (a) :				
Immobilisations incorporelles :				
- fonds commercial (b)	0	0	0	0
- autres	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations financières (1)	0	0	0	0
Total I	0	0	0	0
Actif circulant :				
Stocks et encours (autres que marchandises) (c)	0	0	0	0
Marchandises (a)	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Créances (2) :				
- clients et comptes rattachés (a)	0	0	0	0
- autres (3)	0	0	0	0
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités (autres que caisse)	0	0	0	0
Caisse	0	0	0	0
Total II	0	0	0	0
Charges constatées d'avance (2) (*) (III)	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)	0	0	0	0
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				

Investissements matériels permettant la production : machines, outils, immeubles etc.
Et investissements immatériels : brevets [1]
Matières premières, stocks, avant-vente etc.

Placements financiers « liquides » pour placer la trésorerie, mais qui, pendant ce temps, ne sont pas investis dans l'appareil productif

(a) Les actifs avec clause de réserve de propriété sont regroupés sur une ligne distincte portant la mention "dont..." avec clause de réserve de propriété". En cas d'impossibilité d'identifier les biens, un renvoi au pied du bilan indique le montant restant à payer sur ces biens. Le montant à payer comprend celui des effets non échus.
(b) Y compris droit au bail.
(c) Le cas échéant, les émissions courent un poste "Charges à répartir sur plusieurs exercices" qui forme le total III. Le total général étant modifié en conséquence.

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capitaux propres (c) :		
Capital	0	0
Ecart de réévaluation (c)	0	0
Réserves:	0	0
- réserve légale	0	0
- réserves réglementées	0	0
- autres (4)	0	0
Report à nouveau (d)	0	0
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (d)	0	0
Provisions réglementées	0	0
Total I	0	0
Provisions pour risques et charges (II)	0	0
Dettes (5) :		
Emprunts et dettes assimilées	0	0
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	0	0
Autres (3)	0	0
Total III	0	0
Produits constatés d'avance (2) (IV)	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	0	0
(4) Dont réserves statutaires		
(5) Dont à plus de 5 ans		

Fonds propres permettant les investissements [2]

Investissement correspondant, dans l'actif aux immobilisations [1]

Dans le passif figurent les dettes bancaires certes mais également celles dues à l'Etat ou les salaires et traitements

(c) A détailler conformément à la législation en vigueur.

(d) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes.

Concrètement, pour analyser la valeur ajoutée et sa répartition, le bilan présente un certain nombre d'informations... et particulièrement le capital investi et sa valorisation mais pas seulement.

C'est dans ce document que figure la part du résultat remonté dans les capitaux propres ou encore les montants des dettes.

C'est également dans le bilan que peuvent être observés les investissements dans l'instrument de production ou encore dans des titres financiers, au sein des immobilisations.... Il permet d'appréhender les investissements financiers qui visent à accroître la valorisation du capital investi.

Le compte de résultat établit quant à lui le suivi de ce qui a permis la constitution du résultat, reprenant l'ensemble des produits et des charges : il permet d'appréhender le chiffre d'affaires là où le bilan ne le fait figurer qu'à travers le résultat, les charges et produits financiers et exceptionnels. Il permet également d'avoir des éléments plus précis sur la part de la valeur ajoutée dévolue aux salariés.

Exemple de compte de résultat :

Exemple de compte de résultat	
Compte de résultat	2017
Chiffre d'affaires	1 000 000
Fournitures consommables	5 000
Eau / Energie	500
Carburant	3 000
Petit matériel	1 500
Services extérieurs	22 300
Location immobilière	7 000
Location véhicule	7 000
Primes d'assurances	4 000
Honoraires comptables	2 500
Publicité	1 000
Frais de télécommunications	800
Services bancaires	300
Charges externes	27 300
Impôts et taxes	1 000
Contribution foncière des entreprises	1 000
Taxe sur les véhicules sociétés	800
Salaires et charges sociales	60 000
Dotations aux amortissements	4 000
Informatique	2 000
Agencement	1 200
Matériel et bureau	800
Total des charges d'exploitation	91 400
Résultat d'exploitation	908 600
Charges financières	1 600
Résultat financier	-1 600
Résultat courant	907 000
Impôts sur les bénéfices	226 750
Résultat de l'exercice	680 250

Ainsi, si le compte de résultat est l'outil permettant de mesurer la réalisation du résultat de l'exercice, le résultat figure également au passif du bilan. Ce document permet de faire la part des choses entre les éléments financiers et exceptionnels qui participent du résultat de l'entreprise mais ne disent pas nécessairement grand-chose (selon les cas), du niveau de richesse que produit l'activité de l'entreprise.

Parallèlement à l'exercice comptable dit statutaire (bilan, compte de résultat, liasse fiscale), les entreprises développent également des outils de suivi de gestion « analytique », à partir d'outils de comptabilité analytique, le plus souvent indisponible pour les salariés et leurs représentants.

Mais d'autres indicateurs figurant dans les liasses fiscales apportent des informations qui permettent de saisir la constitution du résultat. Mais c'est à travers les soldes intermédiaires de gestion que peuvent être analysés le résultat d'une entreprise et en particulier de faire ressortir la valeur ajoutée dégagée et le résultat brut d'exploitation, deux soldes qui permettent ensuite de comprendre la formation des résultats de l'entreprise.

2.2. Les soldes intermédiaires de gestion, outils d'analyse de la performance de l'entreprise ... mais également de la distribution des richesses produites entre le travail et le capital

La présentation de la constitution du résultat de l'entreprise par solde de gestion facilite l'analyse : les soldes intermédiaires de gestion sont des indicateurs de résultats calculés progressivement dans le compte de résultat. Ils comprennent notamment la marge commerciale et l'excédent brut d'exploitation.

Ils permettent de mesurer l'activité de l'entreprise, l'exploitation en distinguant les résultats financiers et exceptionnels.

Les soldes intermédiaires de gestion sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires.
- La valeur ajoutée.
- Le résultat brut d'exploitation.
- Le résultat d'exploitation.
- Le résultat courant.
- Le résultat net comptable.

Le chiffre d'affaires

L'activité de l'entreprise est mesurée par sa production et plus particulièrement par son chiffre d'affaires, c'est-à-dire la somme des ventes de biens et services facturés pendant l'exercice.

Le chiffre d'affaires évolue avec le volume (les entreprises cherchent à vendre plus), le prix ou lorsque la répartition des produits vendus varie.

La croissance, c'est l'augmentation du chiffre d'affaires

Pour maximiser les profits, la capacité des entreprises à maximiser les prix est plus que limitée : la concurrence, le pouvoir d'achat etc. interviennent fortement et réduisent d'autant cette marge de manœuvre à peau de chagrin. La logique visant à maximiser ces profits s'appuie surtout sur la baisse des coûts de production, qui a fait peser de longue date un poids sur le pouvoir d'achat. Aussi, les entreprises suivent le plus souvent finement, à travers la comptabilité analytique notamment, chaque segment de marché.

Mais d'autres phénomènes interviennent : le cas de prix de transfert en est un élément. Certains groupes s'organisent de telle sorte que la production et la facturation soient dissociées. Dit autrement, la production peut être réalisée en France (et bénéficier de toutes les aides et subventions) mais ne déclarer qu'une partie de cette production en France, préférant facturer depuis une autre entité étrangère, le plus souvent avec une visée d'optimisation en toute légalité. Cela permet aux actionnaires d'accroître la captation des résultats.

La valeur ajoutée

La valeur ajoutée exprime la création ou l'accroissement de la valeur que l'entreprise apporte aux biens et services provenant de tiers et ainsi, la création de richesses nouvelles réalisées par les salariés avant leur répartition.

En comptabilité, la valeur ajoutée c'est : chiffre d'affaires – consommations intermédiaires (achats de matières premières etc.) et autres achats et charges externes (prestations externes notamment).

La constitution de la valeur ajoutée est donc une formule simple mais selon l'entreprise, sa position, son appartenance à un groupe, cette simplicité peut cacher nombre d'éléments intervenant très en amont sur la répartition de la valeur et en premier lieu la part réservée aux actionnaires : si les matières premières sont fournies par le groupe à des tarifs plus élevés qu'une négociation classique avec un fournisseur.

La valeur ajoutée sera répartie entre les salariés (rémunération + participation), les créanciers (banques plus particulièrement), l'Etat (selon le niveau du résultat et du taux d'imposition), l'entreprise (autofinancement) et enfin les actionnaires (dividendes).

La valeur ajoutée correspond donc à la somme du travail, du capital et des impôts.

Le travail est le prix de la force de travail, le capital correspondant au profit qui n'est autre que la rémunération du capital.

Ainsi, quand la part des profits augmente, celle des salaires recule et vice versa, selon l'état des luttes sociales.

Cette répartition permet de comparer la distribution des richesses créées entre les différents acteurs et son évolution. **Et d'objectiver la part revenant au travail et au capital.**

l'excédent brut d'exploitation (EBE) ou résultat brut d'exploitation ou profit brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation est l'indicateur qui mesure de la performance économique. C'est la différence entre les produits d'activité et l'ensemble des charges de fonctionnement (achats et charges externes, frais de personnel dont les salariés extérieurs, impôts et taxes d'exploitation).

Il correspond à la ressource d'exploitation dégagée par l'entreprise pendant l'exercice. Il ne prend pas en compte les produits et charges financiers, exceptionnels, ni les amortissements. Il mesure ainsi la performance opérationnelle.

Si l'EBE est positif, cela signifie que l'entreprise vend plus cher qu'elle ne produit. Sinon, elle perd de l'argent.

Les directions utilisent souvent un indicateur financier proche, l'EBIDTA. La différence entre les deux indicateurs est que l'EBITDA ne prend pas en compte les provisions d'exploitation. Il est donc toujours inférieur à l'EBE.

C'est aussi à ce niveau que se mesure la stratégie déployée par les directions d'entreprise. Elles se voient attribuer pour objectifs ceux assignés **par leurs actionnaires dont l'intérêt est de maximiser leurs revenus, c'est-à-dire leurs dividendes**. Au-delà de la croissance, il est possible de revoir **la répartition de la valeur ajoutée et / ou d'accroître les résultats** en réduisant les charges pour un chiffre d'affaires donné. Et dès lors, **ce sont souvent les frais de personnel et donc concrètement l'emploi le premier poste touché**.

Les consommations externes peuvent être un autre axe d'intervention, en optimisant les prix d'achat. Si l'EBE présente une évolution décalée de celle du chiffre d'affaires (plus importante), cet écart peut s'expliquer par la mise en œuvre de mesures de rationalisation visant à accroître le résultat opérationnel par le biais de baisse de frais de personnel et par des gains de productivité.

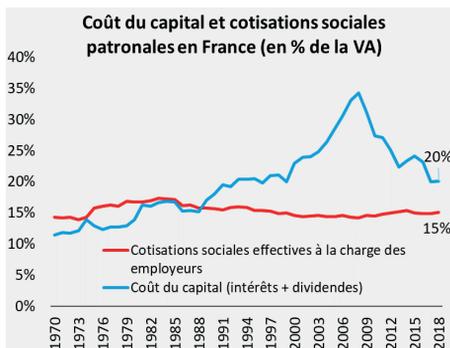
Ainsi, l'EBE = Valeur ajoutée – Rémunération des salariés*

* Les rémunérations sont entendues en tant que prix de la force de travail, incluant les cotisations sociales.

Sans revenir sur l'enjeu que représente les salaires, un autre point est important, notamment quant à ses conséquences sur l'emploi et les conditions de travail des salariés : la répartition du profit sur la question de l'investissement.

Profit = investissements + dividendes

Aussi plus la part des dividendes est importante, moins celle des investissements l'est.



Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est l'Excédent brut d'exploitation retraité des dotations aux amortissements et des dotations nettes aux provisions. Ces deux éléments sont des charges enregistrées qui réduisent le résultat de l'entreprise certes, mais qui ne sont pas décaissées. Les dotations aux amortissements sont obligatoires et annuelles, visant à tenir compte du vieillissement des immobilisations et de ses conséquences sur leur valeur. Les provisions sont des fonds « bloqués » par les entreprises pour faire face à un risque de décaissement probable mais non encore avéré. Une provision comptable pour risque et charge est enregistrée en créant une charge dans le compte de résultat et une dette au bilan. Elles diminuent le résultat de l'entreprise l'année de leur comptabilisation.

Le résultat courant avant impôt

Le résultat courant avant impôt correspond à la somme du résultat d'exploitation et du résultat financier. Il permet de mesurer l'impact de la politique financière sur le résultat d'exploitation, notamment des choix de financement auprès des établissements bancaires.

Le résultat exceptionnel

Cet indicateur mesure la performance de l'entreprise sur des activités non récurrentes comme la cession d'une immobilisation, le paiement d'une dette exceptionnelle etc. qui ne relève ni de l'exploitation récurrente de l'entreprise ni de ses opérations financières.

Le résultat net comptable

C'est le résultat courant avant impôts associé au résultat exceptionnel, dont sont soustraits l'impôt sur les sociétés et la participation des salariés.

Chiffre d'affaires

- Achats consommés
- - Autres achats et charges externes

= Valeur ajoutée

- Frais de personnel
- Impôts et taxes d'exploitation

= Excédent Brut d'Exploitation

- Dotations aux amortissements
- Dotations aux provisions

= Résultat d'exploitation

+/- résultat financier

= Résultat courant avant impôts

+/- résultat exceptionnel

- Participation
- Impôt sur les sociétés

= Résultat net comptable

La capacité d'autofinancement (CAF)

Ce n'est pas à proprement parler un solde intermédiaire de gestion mais un ratio financier qui fait état des ressources internes générées par l'entreprise lui permettant d'assurer son financement.

Elle représente la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables, et mesure un flux potentiel de trésorerie. Elle ne prend donc pas en compte les charges comptables telles que les amortissements et les provisions qui n'entraînent aucune sortie de liquidité.

Le calcul de ce ratio financier est le suivant :

Excédent Brut d'Exploitation

- +/- résultat financier (hors amortissements et provisions)
- +/- résultat exceptionnel (hors cessions d'actifs immobilisés et quote-part de subventions d'investissement)
 - Participation
 - Impôt sur les bénéfices

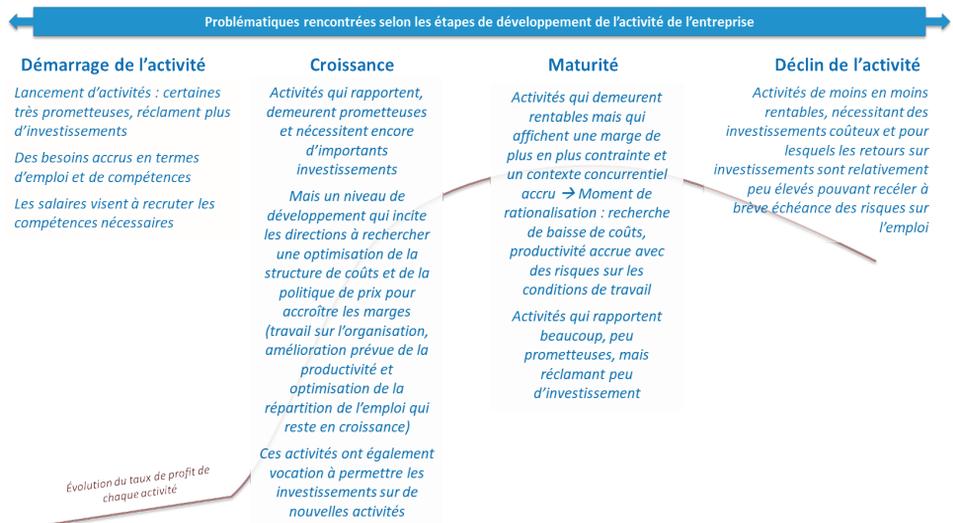
= Capacité d'autofinancement (CAF)

La CAF sert principalement à :

- Verser des dividendes aux actionnaires
- Rembourser les crédits
- Financer les investissements
- Accroître la trésorerie nette

Chacun de ces ratios communique des informations sur le processus de constitution de la performance de l'entreprise et la part des résultats financiers dans le résultat global. Ils permettent également de mesurer finement les investissements, la dépréciation des matériels et la part dévolue à l'emploi et aux salaires.

En fonction de son cycle de développement, l'entreprise rencontre des enjeux différents :



Pour autant, le but recherché par le capital est de formaliser toujours plus finement les actions à mettre en œuvre de la part des dirigeants d'entreprise, afin que celles-ci ne puissent pas s'écarter outre mesure des objectifs de taux de profit des actionnaires.

Avec la création de valeur pour l'actionnaire, il ne s'agit plus seulement de maximiser les résultats de l'entreprise par la réduction des charges d'exploitation, mais aussi de minimiser le coût des capitaux engagés. Et la première victime est l'emploi suivie de près par les salaires et les conditions de travail.

Nos préconisations

Il ne s'agit pas ici de trouver des solutions pour mettre fin à la financiarisation de l'économie ou aux crises. Elles sont inhérentes aux contradictions du capitalisme.

Mais nous pouvons par contre lutter partout contre l'exploitation capitaliste à l'heure où ce même système trouve également ses limites dans la surexploitation des ressources de la planète avec tous les dangers que cela comporte.

La fiche 14 de notre document d'orientation ne dit pas autre chose : travailler, dans le cadre des questions de transition écologique intégrées pour élaborer nos revendications, sur le temps de travail, les salaires et l'emploi.

Lors du XIème congrès de la fédération des sociétés d'études, nous avons décidé d'inscrire ces transitions dans notre logique de transformation sociale.

Certes, les repères revendicatifs de la CGT sont bien plus larges que les premières préconisations et propositions de revendications qui suivent.

La question de la réponse aux besoins humains est au cœur de nos préoccupations et c'est à travers leur satisfaction dans toutes ses dimensions que réside la solution à l'antagonisme capital / travail.

Le capitalisme et sa financiarisation a montré ses effets délétères avec la crise sanitaire : les ravages sur l'environnement des modes de production et d'exploitation capitalistes et la déliquescence du système de santé ont entraîné la mort de milliers de personnes. Les choix face à la crise COVID – 19 restent profondément marqués par l'idéologie libérale : plutôt que de revoir la politique de santé - les investissements à l'hôpital, l'accès aux soins, aux médicaments etc. -, les modes de production polluants etc., les Etats et les institutions internationales ont privilégié une solution immédiate et à court terme dont la pérennité n'est pas avérée, quitte à réduire les libertés individuelles.

Point de réflexion face à cette crise d'ampleur sur les confortables résultats d'une grande multinationale... à peine une organisation « humanitaire » de répartition des vaccins pour les différents pays (COVAX), très insuffisante pour couvrir les populations et endiguer l'épidémie. Pire, le pass sanitaire est un facteur – et argument - supplémentaire pour réduire encore les moyens alloués à l'hôpital.

La crise sanitaire montre ainsi en creux que d'autres politiques économiques et leurs répercussions sur les politiques environnementales, politiques de la santé, aménagements du territoire etc. sont indispensables et qu'elles ne peuvent être pensées sans la mise en place de nouvelles garanties collectives.

1. L'enjeu fondamental demeure bien au premier chef de réinvestir la finalité de

l'activité économique contre les répercussions d'une financiarisation vorace destinée à un petit nombre qui ne peut produire que des catastrophes pour les salariés et la planète. Et en premier lieu les usages de l'activité.

Si, encore une fois, la financiarisation de l'économie est inhérente aux contradictions du capitalisme, interroger la finalité de l'activité demande d'examiner les usages. A l'heure où la COP 26 est un véritable échec, les réponses rapides et attendues – notamment de l'Union Européenne- sur le capitalisme vert illustrent ce besoin.

Ainsi, remplacer toutes les voitures diesel par des voitures électriques ne suffit pas à régler les problèmes environnementaux et encore moins les questions énergétiques ou de surexploitation des ressources et plus particulièrement des métaux rares.

De même, la survalorisation de l'industrie du numérique, si éthérée dans son image auprès du public, masque en réalité une forte pollution dès les prémises de la fabrication des matériels dont cette industrie dépend (pillage et surexploitation dans les mines de Cobalt, tantale etc.), jusqu'à ses usages (empreinte carbone des envois de mails massifs dont 80-90% sont des spams) jusqu'au traitement non pensé des déchets dont les nappes phréatiques des zones dans le monde où sont logées les décharges.

C'est de la réflexion sur les usages, dans nos exemples, celui de la voiture ou du déploiement systématique de la 5G pour porter des vidéos sur les réseaux sociaux, qu'est mis en évidence son corolaire, les manquements des Etats à penser l'aménagement du territoire, la mobilité, le recyclage ou encore le déploiement de nouvelles antennes 5G pour chacun des opérateurs, dédoublant certains réseaux moins pour des problèmes de communication que pour octroyer aux actionnaires de chaque opérateur les subsides et le contrôle sur l'activité. Et cette question ne se limite pas au cas français.

Une nouvelle « régulation » des relations internationales est indispensable à l'élaboration d'un modèle de coopération capable d'assurer la mise en commun de ressources dans le processus de développement.

Et cela passe, à notre niveau, par le fait de donner un nouveau contenu à la croissance axée sur les seuls besoins humains et la protection de l'environnement. Les timides tentatives de taxer les GAFAM ne sont pas une réponse viable.

Il s'agit bien de revoir la fiscalité pour se donner les moyens de réinvestir les politiques de santé, l'accès aux soins et aux médicaments même lorsque les laboratoires ne les jugent pas suffisamment rentables ou encore de réinvestir l'aménagement du territoire à l'aune des défis environnementaux et énergétiques. Cette question fiscale est large et embarque celle des cotisations sociales.

La baisse des cotisations sociales a produit une baisse des garanties qu'il s'agisse de

l'assurance chômage, de la retraite comme de la santé.

Les bidouillages gouvernementaux visant à accroître artificiellement le salaire net en 2019 ne sont pas autre chose qu'une baisse organisée du prix du travail aux conséquences délétères dans le long terme. La baisse de la CSG – CRDS a certes conduit à voir la rémunération nette progresser légèrement pour certaines catégories de salariés, mais c'est elle qui justifie aujourd'hui que le salaire indirect et différé soient captés par le capital et ses appétits voraces de valorisation.

La question du salaire et celle de la fiscalité sont imbriquées : le salaire, c'est le prix de la force de travail et il est composé du salaire net et des cotisations sociales.

Baisser les cotisations c'est baisser le salaire. Mais les effets pernicieux ne se verront qu'à plus long terme sur la retraite ou en cas de crise sanitaire avec la déliquescence du système de santé !

Comme nous l'avons vu, le rapport de force a basculé fortement du côté patronal à la fin des années 70 avec la crise du modèle fordiste et l'offensive libérale. Et avec cette bascule du rapport de force, une des premières batailles perdues a été celle de l'indexation des salaires sur le niveau des prix. Seul le SMIC l'est encore aujourd'hui, au bon vouloir du gouvernement et de son appréciation de l'équilibre des forces.

L'Etat n'est pas un allié ni un arbitre. Il intervient uniquement afin de maintenir un équilibre toujours précaire pour permettre la reproduction du système capitaliste. Les orientations prises en matière d'écologie ne disent pas autre chose : il ne s'agit pas de réaménager l'ensemble du territoire et de développer des modes de transport collectifs mais de remplacer des voitures polluantes par des moyens de locomotion qui le sont moins, tout en permettant au « marché » d'y trouver son intérêt.

Dans le processus de création de richesses, les capitalistes représentés par le patronat n'ont cessé de tenter de s'en accaparer la plus grosse part et c'est bien de la lutte et non de la main invisible de l'Etat que naît l'opposition et la capacité des travailleurs de contrecarrer ces offensives.

La valeur produite, c'est la valeur ajoutée.

Valeur ajoutée = travail + capital + impôts
Les impôts liés à la production sont marginaux.

Aussi, on peut écrire :
Salaire = valeur ajoutée – profits

Quand la part des salaires augmente, celle des profits diminue et vice-versa : $1 = (\text{salaire} / \text{valeur ajoutée}) + (\text{profits} / \text{valeur ajoutée})$

L'enjeu principal est donc bien la part des salaires dans la valeur ajoutée mesurée par rapport à l'emploi et par rapport au prix de la force de travail.

2. Le second enjeu porte sur les profits et leur composition. En effet, les profits sont soit distribués (dividendes etc.) soit réinvestis.

Profits = profits distribués + investissements

Quand la part des dividendes augmente, celle des investissements recule. C'est la financiarisation :

$1 = (\text{Investissements} / \text{profits}) + (\text{profits distribués} / \text{profits})$

Quand le ratio profits distribués / profits augmente, alors ce sont les investissements qui reculent.

Et comme nous l'avons vu plus haut, ce qui intéresse les capitalistes et le patronat c'est le taux de profit car c'est par euro investi que se mesure leur capacité à s'approprier la richesse produite.

C'est en baissant la part de la richesse que s'approprient les capitalistes et notamment en revisitant la fiscalité sur l'impôt sur les profits que se nichent les potentialités de disposer des richesses nécessaires aux investissements devenus urgents pour les hôpitaux, l'école, la justice, l'aménagement du territoire, la transition écologique.

Le capital, même investi en équipement et en matière première ne produit pas de richesse. C'est le travail qui produit à la fois les biens et leur valeur. Cette valeur créée est supérieure à la valeur de la force de travail. C'est pourquoi les salariés luttent pour avoir un meilleur salaire (taux d'exploitation = profits / salaires).

Le partage de la valeur ajoutée et par conséquent la lutte pour les salaires est aussi un enjeu pour le développement de l'emploi et de l'investissement.

Lorsque les salaires sont faibles, la consommation l'est également, générant une demande trop faible et ainsi une crise pendant que les profits, élevés, entretiennent la boucle de la financiarisation à l'origine des crises financières (cf plus haut financiarisation et coût du capital comme facteurs d'instabilité).

Les entreprises restructurent en permanence, restructuration rampante ou brutale, mécanisme au sein duquel les emplois et les salaires ne sont que des variables d'ajustement dont les conséquences se ressentent jusque sur les conditions de travail. Chaque emploi est en soi menacé. Cette menace est renforcée par la mise à mal des droits et protection en matière de licenciement, de temps de travail et de conditions de travail. Le capital vise la hausse de la productivité du travail et une hausse du taux de profit par tous les moyens.

La création de valeur pour l'actionnariat bouleverse en permanence l'organisation des entreprises par le biais des LBO, des menaces d'OPA et conduit à une fragilisation des salariés dans le rapport de force.

Pourtant, c'est bien en luttant contre les licenciements, pour une réduction du temps de travail et pour une hausse des salaires que passe le combat des travailleurs pour obtenir un meilleur partage de la valeur ajoutée et lutter contre l'exploitation capitaliste et ses ravages.

Mais pour ce faire, la baisse du temps de travail ne doit pas conduire à la même intensification que celle observée lors de la mise en œuvre des lois Aubry mais bien de permettre une réappropriation des richesses et de la valeur produite, une hausse de la part des salaires entendus comme emploi et rémunération, directe (salaire net) comme indirect (salaire différé et indirect).

Pour réinvestir les problématiques de santé, d'environnement, de sécurité, pour faire face à la transition écologique dans une perspective de transformation sociale, la sur-rémunération du capital doit être combattue et les cotisations défendues et étendues pour financer la vie de la cité au sens large.



Fédération des Sociétés d'Etudes

263, rue de Paris - Case 421 - 93514 Montreuil - Cedex - Téléphone : 01 55 82 89 41
Fax : 01 55 82 89 42 - E-mail : fsetud@cgt.fr - Site Internet : www.soc-etudes.cgt.fr